DESCRIPTION DE POSTE

Ville de Saint-Antonin

Titre du poste :	**Journalier.ère – Chauffeur.euse**
Statut :	**Saisonnier - hivernal**
Service :	**Travaux publics**
Supérieur immédiat :	**Directeur des travaux publics**
Lieu de travail :	**Garage municipal de la Ville de Saint-Antonin**

Description du poste :

Sommaire

Sous l'autorité du directeur des travaux publics, le mandat consiste à assurer le bon déroulement des opérations de déneigement. Comme journalier.ère-chauffeur.euse hivernal, tu es responsable du déneigement des routes municipales et stationnements des bâtisses appartenant à la Ville. Grâce à toi, les routes restent sécuritaires et accessibles, peu importe la météo.

Principales responsabilités

- Effectuer le déneigement du réseau routier sur le territoire de la Ville ;
- Procéder à la vérification de ses équipements ;
- Effectuer la ronde de sécurité des véhicules utilisés ;
- Manipuler des équipements spécialisés tels que des tracteurs, saleuses et camions 10 roues pour déneiger les routes et trottoirs ;
- Suivre les procédures de sécurité rigoureuses pour éviter les accidents et garantir la sécurité des citoyens, en respectant les protocoles de sécurité ;
- Travailler en coordination avec les autres membres de l'équipe de déneigement et informer les responsables de tout problème rencontré ;
- Offrir un service de déneigement rapide et efficace pour améliorer le confort et la sécurité des citoyens, en veillant à minimiser les interruptions et les désagréments ;
- Accomplir toute autre tâche connexe demandée par son supérieur et reliées au bon fonctionnement du service.

Parcours académique / professionnel

- Minimum de deux ans d'expérience en conduite de machinerie lourde ou en déneigement
- Posséder un permis de conduire classe 3 valide

DESCRIPTION DE POSTE

Ville de Saint-Antonin

Profil recherché :

Connaissances et compétences générales, expérience et diplôme requis

Qualités personnelles	• Fiabilité ; • Minutie ; • Esprit d'équipe ; • Ponctualité ; • Débrouillardise.
Compétences/habiletés	• Être capable de travail seul.e et en équipe; • Avoir une bonne condition physique. • Capacité à travailler de longues heures consécutives • Être disponible et joignable 24/7 incluant les jours fériés durant la période hivernale (Novembre à mi-avril) • Suivre les politiques, les règles et les consignes en matière de SST pour effectuer son travail de façon à assurer sa santé et sa sécurité, ainsi que celles de ses collègues
Salaire et avantages sociaux	• Échelle salariale entre 27.21$ et 29.17$ de l'heure indexée annuellement, en fonction de la convention collective en vigueur. • Accès à un régime d'assurance collectives et de retraite payé par l'employeur à 50%
Horaire de travail	• Souvent dans des conditions de visibilité réduite. • Horaires variables, incluant les nuits, les week-ends et les jours fériés en fonction des besoins de déneigement résidentiel.
Critères de sélection	• Pour davantage d'informations, veuillez écrire à Gabrielle Thibault, Directrice des ressources humaines et des communications, à l'adresse courriel suivante : • communications@st-antonin.ca ou par téléphone au numéro 418-862-1056, poste 234. • Les personnes intéressées répondant aux exigences de l'emploi doivent soumettre leur curriculum vitae d'ici le lundi 2 novembre 2026, aux coordonnées suivantes : communications@st-antonin.ca